

# COMITE FSGT DES YVELINES

## COTISATIONS – ANNEE 2022/2023

LICENCES OMNISPORTS	TARIF YVELINES	
	SANS ASSURANCE	AVEC ASSURANCE
ADULTE - né(e) en 2004 et avant	33,92 €	37,12 €
JEUNE - né(e) entre 2005 et 2009	27,47 €	30,67 €
ENFANT - né(e) en 2010 et après	17,58 €	20,78 €

CARTES ACCUEIL & DECOUVERTE (avec assurance)	TARIF YVELINES
4 MOIS ADULTE (tous sports 4 mois)	17,78 €
4 MOIS JEUNE (tous sports 4 mois)	14,95 €
4 MOIS ENFANT (tous sports 4 mois)	10,94 €
CARTE INITIATIVE POPULAIRE (1 à 3 jours consécutifs)	3,11 €

### Carte accueil & découverte : (Carte Initiative Populaire et Carte 4-mois)

- Cette carte, d'une validité de 4 mois, offre la possibilité à une personne non licenciée de découvrir la FSGT au cours d'initiatives organisées, soit par les clubs affiliés, soit par la FSGT.
- C'est une carte avec assurance incluse.

### Carte initiative Populaire :

- Valable de 1 à 3 jours consécutifs, même en semaine.
- La Carte initiative Populaire n'est pas une licence. Elle n'est pas valide lors de compétitions.
- Dans une saison, elle ne pourra être utilisée que 3 fois au maximum pour une même personne.
- L'assurance incluse dans cette carte ne couvre pas les activités sportives dites « à risques » comme par exemple : la plongée, les sports motorisés, etc.

<b>CARTES NON PRATIQUANT (sans assurance)</b>	<b><u>TARIF YVELINES</u></b>
CARTE NON PRATIQUANT-E	11,17 €

**Carte Non Pratiquant-e :**

→ S'adresse tout particulièrement aux personnes ne pratiquant pas d'activités physiques et sportives mais qui souhaitent soutenir le projet associatif et les missions de service public de la FSGT.

<b>LICENCES FAMILIALES OMNISPORTS</b>	<b><u>TARIF YVELINES</u></b>	
	<b>SANS ASSURANCE</b>	<b>AVEC ASSURANCE</b>
2 personnes	37,96 €	44,36 €
3 personnes	46,28 €	55,88 €
4 personnes	53,93 €	66,73 €
5 personnes	59,37 €	75,37 €
6 personnes et plus	67,59 €	86,79 €

**La licence familiale omnisports :**

→ Une licence instaurée pour promouvoir et développer la pratique des activités physiques et sportives en famille dans le cadre d'activités proposées par l'association signataire et la FSGT.

→ Sa délivrance et son utilisation sont incompatibles avec toute forme d'activités pratiquées de façon individuelle.

→ **La licence familiale omnisports encadre trois types de pratique au choix :**

- 1 - Les parents (au sens large du terme) et les enfants sont ensemble dans l'activité,
- 2 - Les parents (au sens large du terme) sont les animateurs de l'activité de leurs enfants,
- 3 - Les deux à la fois.

→ **La signature préalable d'une convention entre l'association, le Comité et la Fédération est obligatoire (sans celle-ci, la demande d'affiliation ne sera pas validée).**

→ Le type de licence familiale et les conditions tarifaires dépendent du nombre de personnes qui composent le groupe familial.

A chaque membre de la famille, une licence nominative est délivrée avec un numéro commun pour l'ensemble du groupe familial.

Les enfants du groupe familial concernés par la licence familiale omnisports sont ceux âgés de 0 à 12 ans inclus.

→ Pour une pratique individuelle, la prise d'une licence omnisports individuelle est obligatoire.

Dans ce cas, un complément tarifaire sera demandé. Pour 2021/2022, celui-ci est fixé à 15 € pour les adultes et à 10 € pour les enfants.

**Affiliation :**

	<b><u>TARIF YVELINES</u></b>
<b>CATÉGORIE 1</b> (petite association, peu structurée, en création,...)	72,25 €
<b>CATÉGORIE 2</b> (association structurée, participant régulièrement aux activités FSGT)	138,62 €
<b>CATÉGORIE 3</b> (association omnisports, avec plusieurs sections)	423,40 €